

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE
LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016, À 19H00, AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL DE LA POINTE-VALAINE, 85,
RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance à 19h00 sont présents mesdames les conseillères Sophie Bourassa et Clarisse Viens ainsi que messieurs les conseillers Alexandre Dubé-Poirier, Jean-Marc Fortin, Luc Lamoureux et Nelson G. Tremblay formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Danielle Lavoie.

Sont également présents le directeur général intérimaire, monsieur Jacques Malenfant, la trésorière, madame Diane Gaudette et la greffière, Me Julie Waite.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie par la présente :

- avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du conseil municipal le 15 décembre 2016 à madame la mairesse Danielle Lavoie, madame la conseillère Clarisse Viens, messieurs les conseillers Nelson G. Tremblay, Alexandre Dubé-Poirier et Jean-Marc Fortin et le 16 décembre 2016 à madame la conseillère Sophie Bourassa et monsieur le conseiller Luc Lamoureux, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la loi;
- avoir donné un avis public de cette séance et de son contenu le 7 décembre 2016, soit au moins huit (8) jours avant la tenue de celle-ci, conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Me Julie Waite,
Greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de l'avis de convocation ayant été constatée, madame la mairesse, Danielle Lavoie, déclare celle-ci ouverte.

RÉSOLUTION 2016-12-418 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Nelson G. Tremblay, appuyé par madame la conseillère Clarisse Viens :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que décrit à l'avis de convocation et ci-après reproduit :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2016

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance extraordinaire

3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget municipal pour l'année 2017
5. Adoption du programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019
6. Période de questions (conformément à la Loi, les questions lors de cette séance ne peuvent porter que sur le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisations)
7. Levée de la séance

Note de la séance :

Monsieur le conseiller Luc Lamoureux quitte à 19h03 et revient à 19h04.

ALLOCATION DE MADAME LA MAIRESSE DANIELLE LAVOIE

Au nom du conseil municipal, madame la mairesse, Danielle Lavoie, présente les prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice municipal 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

Le texte complet de cette allocution est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Note de la séance :

Monsieur le conseiller Alexandre Dubé-Poirier quitte à 19h34 et revient à 19h36.

RÉSOLUTION 2016-12-419 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

Note de la séance :

Madame la conseillère Sophie Bourassa demande le vote.

ONT VOTÉ EN FAVEUR : *Madame la conseillère Clarisse Viens, messieurs les conseillers Jean-Marc-Fortin, Alexandre Dubé-Poirier et Nelson G. Tremblay*

ONT VOTÉ CONTRE : *Madame la conseillère Sophie Bourassa et monsieur le conseiller Luc Lamoureux*

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville pour l'année financière 2017 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leur donner;

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES VOIX :

D'ADOPTER le budget de la Ville pour l'exercice financier 2017, prévoyant des revenus de 11 862 561 \$, des dépenses de fonctionnement de 11 073 683 \$, des dépenses pour le remboursement en capital de 870 910 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 2 310 819 \$, les affectations suivantes : fonds de roulement de 481 500 \$, excédent de fonctionnement non affecté de 1 736 801 \$ et excédent de fonctionnement affecté de 174 550 \$.

RÉSOLUTION 2016-12-420 **ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019**

Note de la séance :

Monsieur le conseiller Luc Lamoureux demande le vote.

ONT VOTÉ EN FAVEUR : *Mesdames les conseillères Sophie Bourassa, Clarisse Viens, messieurs les conseillers Jean-Marc-Fortin, Alexandre Dubé-Poirier et Nelson G. Tremblay*

A VOTÉ CONTRE : *Monsieur le conseiller Luc Lamoureux*

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2017, 2018 et 2019 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES VOIX :

D'ADOPTER le programme des dépenses en immobilisations de la Ville, prévoyant des dépenses de 7 233 994 \$ pour l'année 2017, 8 388 376 \$ pour l'année 2018 et 3 033 175 \$ pour l'année 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes décrites plus bas ont consigné leur nom au registre pour la période de questions mis à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement municipal n° 397 et ses amendements. Elles ont posé les questions ci-après, de 19h55 à 20h00 :

- | | |
|------------------------------|---|
| 1. France Caron | Relocalisation du parc canin prévu dans le PTI |
| 2. Jocelyne Brousseau | Vente des licences (chiens et chats) – Budget 2017 |

RÉSOLUTION 2016-12-421 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Nelson G. Tremblay, appuyé par madame la conseillère Clarisse Viens :

QUE la présente séance soit et est levée à 20h00.

Danielle Lavoie
Mairesse

Me Julie Waite
Greffière